DISCOURS

18.

PRONONCÉ AUX OBSÈQUES

DE J. B. FERON,

Médecin en chef et premier Professeur à l'Hôpital militaire d'instruction de Lille, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et Membre de plusieurs Sociétés savantes, le 4 février 1819;

PAR G. ROUX,

Médecin ordinaire et deuxième Professeur au même Hôpital.

« MESSIEURS,

» Jean-Baptiste Feron naquit à Martigny, l'une des communes de l'arrondissement de Vervins, au département de l'Aisne, le 24 octobre 1756, lieu où son père était employé dans les fermes royales.

» Lorsque l'éducation littéraire du jeune Feron fut terminée, il se livra à l'étude de la chirurgie, d'abord en province; il se rendit ensuite à Paris, pour la continuer et se perfectionner. Parvenu à sa 22.e année, M. Feron désira et obtint, dans le courant de février 1778, du service dans la marine.

L'inspecteur général Poissonnier, l'un de ceux qui honoraient le plus alors la médecine militaire, lui notifia les ordres du ministre pour se rendre au port de Brest, où il devait s'embarquer en qualité de chirurgien de seconde classe, sur les vaisseaux de Sa Majesté.

» M. Feron, rendu à son poste, subit promptement l'épreuve ordinaire, si souvent funeste à ceux qui commencent aux armées l'exercice de l'art de guérir; il essuya bientôt une fièvre de mauvais caractère, qui menaça ses jours et le tint quelques mois languissant. Témoin et déjà victime lui-même des calamités inséparables de la guerre, il put bientôt, comme la plupart d'entre nous, s'écrier à son tour: *quæque ipse miserrima vidi.*

» Un caractère doux, affable, égal, des manières affectueuses, vraiment cordiales, et surtout des talens réels, ne pouvaient échapper à la sagacité des chefs qui dirigeaient à Brest le service de santé de la marine. Les attestations les plus honorables prouvent en effet que le mérite éminent de M. Feron fut promptement reconnu et récompensé : un an s'était à peine écoulé depuis son entrée au service, lorsqu'il fut promu en 1779 au grade de chirurgien-major, qu'il exerça successivement, soit à bord des vaisseaux *le Roland*, *le Protée* et *l'Ardent*, commandés par l'un des vengeurs du pavillon français, à Ouessant, l'illustre et modeste d'Orvilliers,

soit dans divers hôpitaux militaires des ports de l'Amérique septentrionale. Notre collégue eut alors l'avantage d'être connu et apprécié par le Nestor actuel de la médecine militaire, le vénérable Coste, qui se complaisait encore dernièrement à le nommer *son bon* et *ancien camarade*, *son fidèle ami*. La société de médecine de l'Etat de Massachusett s'empressa d'accueillir à cette même époque M. Feron, qui honorait à-la-fois la médecine française et l'humanité sous un ciel étranger, en l'appelant dans son sein.

» En 1784, notre collégue revit sa patrie. Il s'occupa alors de prendre le grade de docteur en médecine, ce qu'il fit à l'université de Rheims, dans le cours de l'année suivante. Peu de tems après, il forma à Clermont en Beauvoisis, des nœuds qu'il bénissait sans cesse, en obtenant la main de Mademoiselle Charlotte-Sylvie Boulliant de Montaigu, le modèle des épouses et des mères.

» M. Feron exerçait et cultivait notre art, à l'ombre de l'olivier de la paix, lorsque la guerre de la révolution vint lui rouvrir la carrière; il fut employé comme médecin ordinaire à l'armée, depuis le mois de janvier 1794 jusqu'en juin 1797. Cette époque est celle où le besoin de rétablir les hôpitaux militaires d'instruction, cette institution si sage et si utile, que l'on doit à la sollicitude tutélaire de

nos Rois, s'étant fait sentir, le docteur Feron fut un de ceux que l'on choisit, pour former une jeunesse studieuse à l'art consolateur de soulager nos guerriers. Notre collégue, attaché à l'école de Lille, vint alors habiter cette grande et belle cité : il y fut accueilli, distingué, recherché pour ses talens, et il eut de plus le rare bonheur de se faire de nombreux et solides amis. La société d'amateurs des sciences et des arts de Lille, interprète éclairée des sentimens reconnaissans de ses concitoyens, se plut à témoigner son estime particulière pour le savoir du docteur Feron, en l'admettant au nombre de ses membres résidans.

» Quelque grands que soient les bienfaits attachés à l'existence des hôpitaux militaires d'instruction, ils ne furent respectés que peu de tems ; on les supprima, et par un singulier contraste, au moment même où ils étaient le plus nécessaires. Notre collégue, cessant alors l'exercice du professorat, resta néanmoins attaché à l'hôpital militaire de Lille : il continua de même avec des succès croissans la pratique de la médecine au milieu des Lillois, dont il était devenu en quelque sorte le compatriote ; succès appuyés sur une instruction solide, sur un jugement sain, sur un esprit droit et circonspect, enfin sur un tact délicat et sûr, qualités précieuses que rehaussait encore en lui une modestie réelle, de toutes les vertus peut-être la

plus rare chez l'homme, quelle que soit d'ailleurs sa condition.

» Lorsqu'à la fin de 1814, notre établissement de Lille fut rendu à sa principale destination, M. Feron reprit sa place et son grade; place qu'il occupait lorsque la mort du docteur D'Arquier le fit appeler, en août 1816, à celle de médecin en chef et de premier professeur. Le Roi avait encore daigné, en 1814, récompenser ses loyaux services, en lui accordant la décoration de l'ordre royal de la légion d'honneur.

» Hélas! Messieurs, le docteur Feron ne devait pas long-tems jouir de ces avantages, et nous étions réservés à éprouver de prochains regrets. Notre collégue portait en lui-même la cause de sa destruction, et le savait parfaitement; il regardait même comme une véritable conquête faite sur la mort quelques années qui se sont écoulées avant qu'il ne nous fut ravi. Une forte attaque d'apoplexie, précédée depuis quelques mois par une altération légère dans sa physionomie, a frappé notre doyen le mercredi 29 janvier dernier, dans l'après-midi. L'intensité de ce fâcheux état nous a immédiatement inspiré de vives alarmes, qu'une faible lueur d'amélioration n'a que légèrement diminué. Hier, mercredi 5 février, notre excellent collégue nous a été enlevé à l'âge de 62 ans, environné de ses amis, de ses disciples, de ses confrères, de sa famille, qui lui prodiguaient à l'envi les soins les plus affectueux.

» Le docteur Feron, membre de plusieurs sociétés savantes (1), estimé de ses chefs dont quelques-uns veulent bien en ce moment partager ici notre douleur, honoré de ses collégues, respecté et chéri de ses disciples, pleuré des pauvres qui n'invoquaient jamais en vain sa généreuse bienfaisance, en un mot, généralement aimé, contribuait puissamment par son inclination, par sa douceur naturelle, à entretenir au milieu de nous l'esprit de concorde et d'union si utile à nos travaux, et qui nous fait, en remplissant nos devoirs, trouver le bonheur au sein de notre établissement et dans nos occupations journalières. Par quelle cruelle fatalité arrive-t-il si souvent que la tombe se hâte de renfermer les hommes utiles, à l'instant où, par leurs lumières, par leur expérience consommée, ils peuvent rendre à la société les plus importans services? Mais non, Messieurs, l'excellent esprit, les travaux utiles, les précieuses qualités, enfin les marques de reconnaissance publique décernées aux mânes de notre collégue par cette noble assemblée, seront loin d'être perdues: elles vivront dans la mémoire; elles serviront à essuyer quelques larmes, à tempérer, s'il est possible, la vive douleur d'une veuve

(1) De l'Athénée des arts de Paris, de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liége, de la Société médicale de Douai, de la Société d'émulation de Liége, etc.

justement éplorée, de deux filles, l'ornement de leur sexe, de gendres également estimables et dont un nous est si cher ; enfin, d'un neveu auquel le docteur Feron servait à-la-fois de maître, de Mentor et de père.

» Cette pensée consolante mettra fin à ce discours. En vous rendant ces funèbres devoirs, agréez, ô ombre chérie, ces dernières paroles d'une voix qui vous fut particulièrement connue et dont vous aimiez quelquefois à animer les accens! Agréez, de même, ces derniers témoignages d'intérêt et d'amitié d'un collégue pour qui votre perte, profondément sentie, sera un éternel sujet de douleurs et de sincères regrets ! »
